

Philippe Cottet
7, rue Simon-Durand
1227 Genève

Monsieur le Président du
Conseil municipal
Guy Dossan
Ville de Genève
Palais Eynard
4, rue de la Croix-Rouge
1211 Genève 3

Genève, le 25 janvier 2008

Concerne: démission du Conseil municipal

Monsieur le Président,

C'est avec grand regret, et au terme de presque une année d'un investissement certain au sein de ce Conseil municipal, que je suis dans l'obligation de devoir démissionner. En effet, de nouvelles responsabilités professionnelles m'obligent à faire un douloureux choix entre celles-ci et un parlement de milice, qui ne sont malheureusement pas compatibles.

Il est de mon avis qu'un mandat mal mené est un mandat qui ne respecte pas la volonté des électrices et des électeurs, et que pour assurer un engagement de qualité au sein du Conseil municipal, il nous faut avoir du temps. Certes, ceci touche aux limites du parlement de milice, mais ce n'est pas le propos de cette lettre.

Je souhaite de tout cœur que l'ensemble de l'hémicycle que vous présidez continuera à se mettre au service de toutes et de tous, dans la compétence, la mesure, l'écoute, et l'envie ardente d'améliorer la qualité de vie des habitant-e-s de cette Ville et d'ailleurs.

En ne manquant pas de remercier les services du conseil municipal ainsi que le Conseil administratif et son administration, veuillez recevoir, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.



Philippe Cottet

Copie: Service des votations et des élections